PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE CHARLEVOIX MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 24^e jour juillet 2023, à dix-huit heures à la salle municipale de Petite-Rivière-Sain-François.

Assistaient sous la présidence de monsieur le maire Jean-Guy Bouchard, François Fournier, Israël Bouchard, Viviane de Bock et Bernard Duchesne et Jacques Bouchard, tous conseillers(ères) formant quorum.

Était absent : Catherine Coulombe

Madame Geneviève Morin, greffière-trésorière adjointe est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Pavage secteur rue Bergeron
- 4. Poste de pompage de la rue Racine
- 5. Réparation de la niveleuse
- 6. Période de questions du public
- 7. Levée de la séance

Rés. 320723

1. Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE

Rés.330723

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

Rés.340723

3. Pavage secteur rue Bergeron

Il est proposé par madame Vivianne de Bock et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que suite aux recommandations du directeur des travaux publics le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte la proposition des Entreprises Jacques Dufour et procède au pavage du secteur de la rue Bergeron, pour le projet de prolongation de la piste cyclable, pour un montant de 28 895.00\$, plus les taxes applicables ;

Que le paiement se fasse à même le règlement d'emprunt no 665.

ADOPTÉE

Rés.350723

4. Poste de pompage de la rue Racine

Il est proposé par madame François Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte la proposition de Xylem pour la fourniture et l'installation d'une pompe et

d'un panneau de contrôle pour le secteur de la rue Racine, pour un montant de 30 000.00\$, plus les taxes applicables ;

Que le paiement se fasse à même le poste budgétaire 23 05053 000.

ADOPTÉE

Rés.360723

Réparation de la niveleuse

Il est proposé par madame Israel Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte la proposition de Pat Mécanick concernant les réparations temporaires de la niveleuse, pour un montant de 16 980.00\$, plus les taxes applicables ;

Que le paiement se fasse à même le poste budgétaire 02 32073 526.

ADOPTÉE

6. Période de questions du public

Rés.370723

<u>7- Levée de la séance</u> À dix-neuf heures quarante (18h10) la séance est levée sur proposition de Jacques Bouchard et résolue à l'unanimité des conseillers(ère) présents.

ADOPTÉE

Jean-Guy Bouchard, maire Geneviève Morin, Greff-très. Adj.